

## **Service public en danger, les bébés à la consigne.**

Le projet de décret relatif aux établissements et services d'accueil des jeunes enfants, en cours de discussion, à l'initiative de Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille, suscite de **profondes inquiétudes**.

En assouplissant les règles relatives à l'encadrement et au fonctionnement des modes d'accueil collectifs de la petite enfance, **ce projet s'inscrit dans une démarche de « grande braderie » de ces modes d'accueil**, fondée sur la déréglementation et la baisse des qualifications, comme l'exprime le collectif « *Pas de Bébé à la consigne !* ».

Françoise Cartron, sénatrice de la Gironde, avait perçu ces difficultés au sein du groupe de travail au Sénat qui a auditionné syndicats, associations et professionnels de l'encadrement et de l'éducation des jeunes enfants. Ce travail avait pour but de réfléchir à l'expérimentation annoncée par le gouvernement des **jardins d'éveil**, source de nombreux questionnements, en particulier sur la vocation éducative du projet. Les interrogations portaient aussi sur le financement de ces nouvelles structures pour les collectivités territoriales et leur coût pour les familles.

Ne nous voilons pas la face : la mise en place de ces jardins d'éveil porte les prémices de la **disparition de l'école maternelle**. Nous en voulons pour preuve les suppressions massives de postes dans l'enseignement pré-élémentaire, en particulier pour les plus petites sections, qui accueillait, jusqu'à présent, des enfants dès 2 ans et demi. D'ores et déjà, beaucoup de parents s'inquiètent de l'apparition de cette nouvelle structure et de son articulation entre crèche et école maternelle.

En parallèle, **les projets gouvernementaux** qui visent à diminuer le nombre des professionnels les plus qualifiés dans les établissements d'accueil des jeunes enfants, **ne correspondent pas à l'idée que nous nous faisons d'un véritable service public de la petite enfance**.

La dégradation du taux d'encadrement des jeunes enfants, liée à l'augmentation des possibilités d'accueil en surnombre, va renforcer les inégalités et non améliorer, ni développer les modes d'accueil des jeunes enfants.

C'est la politique du chiffre au détriment de la qualité du service rendu et du **respect des besoins fondamentaux des enfants**.

De plus, en supprimant les possibilités d'accès à l'école maternelle pour les plus petits, c'est une fois de plus le service public d'éducation qui se trouve remis en cause. **Nous comprenons la colère des professionnels de la petite enfance**. Nous la partageons.

Nous serons à leurs côtés lors de la nouvelle journée de mobilisation **le jeudi 6 mai**, après celles des 11 mars et 8 avril.

En tant qu'élus, nous nous interrogeons sur l'égalité des chances si souvent mise en avant comme priorité par ce gouvernement.

Evidemment, nous partageons le même constat : la France accuse un fort retard en matière de garde d'enfants.

Mais **nos valeurs et notre ambition** sont tout autre : **nous appelons à la construction d'un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse**. C'est le défi que nous devons relever pour nos enfants et l'avenir de notre société.

Aussi nous apportons, par cette tribune, **tout notre soutien aux professionnels de la petite enfance** qui aujourd'hui manifestent leurs inquiétudes et leurs exigences pour ce service public que nous défendons ensemble.

**Françoise Cartron**, Sénatrice, Maire d'Artigues-près-Bordeaux,

**Martine Faure**, Députée, Conseillère Générale de la Gironde,

**Jean-Jacques Benoît**, Maire de Pessac, Conseiller Général de la Gironde, Vice-Président de la CUB,

**Edith Moncoucut**, Vice-Présidente du Conseil Général de la Gironde, en charge de l'Action Sociale,

**Philippe Despujols**, Vice-Président du CCAS de Pessac

**Mathieu Hazouard**, Conseiller Régional d'Aquitaine